

Lancement d'un appel à candidatures

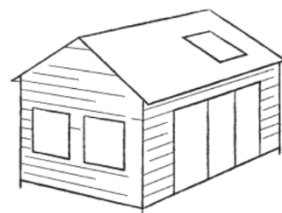
Un « hameau léger » à Pérignat-sur-Allier

Avec le soutien de Billom Communauté, la commune de Pérignat-sur-Allier et le SEAT de l'Écopôle du Val d'Allier ont validé la mise en place prochaine d'un **hameau léger** sur le territoire de la commune de Pérignat-sur-Allier.

Qu'est-ce qu'un hameau léger ?

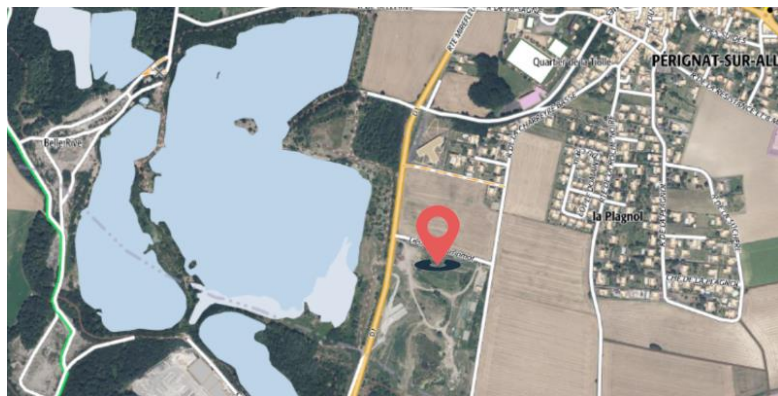
Un hameau léger propose une forme d'habitat à la fois **économique, écologique et solidaire**, permettant d'habiter de manière durable.

Les habitantes et habitants se constituent en association pour louer un terrain, avec un **loyer abordable et un cadre sécurisé** (bail de très longue durée, résidence principale obligatoire, clauses anti-spéculatives).



Chaque foyer vit dans un **habitat réversible, sobre et accessible**, conçu pour répondre aux besoins du quotidien. Des **espaces communs mutualisés** (par exemple, une buanderie, une cuisine, ou un garage etc.) sont également prévus et gérés collectivement afin de favoriser la convivialité et de limiter les coûts.

Où sera situé le projet ?



Le hameau léger sera implanté à l'est de l'Écopôle du Val d'Allier, sur la parcelle dite « Champmot », propriété du SEAT de l'Écopôle du Val d'Allier.

L'appel à candidatures est **disponible sur le site internet de la mairie de Pérignat-sur-Allier**, rubrique Cadre de vie → Écopôle du Val d'Allier.

Appel à candidatures : parlez-en autour de vous

La commune souhaite constituer un collectif d'habitantes et d'habitants motivé·es pour porter ce projet de vie.

Si vous connaissez des personnes susceptibles d'être intéressées, n'hésitez pas à leur transmettre cette information.

Pour toute question, vous pouvez contacter la mairie au 04 73 69 52 54 (interlocutrice : Mme Zamith) ou écrire à czamith.perignat@gmail.com